



Préparation de la rentrée 2019 - 2020

CALENDRIER Mouvement des Maîtres du 1er degré

| | |
|--|---|
| IAC 1 12/12/18 | par Visioconférence - Harmonisation des calendriers CDE d'Aquitaine |
| Du 07 janvier 2019 Au 25 Janvier 2019 | MUTATION INTER DIOCESAINE (Voir affichage dans établissements) Date limite de réception de la fiche de demande de participation au mouvement du Lot-et-Garonne des candidats des autres départements : fiche de mutation inter diocèse. |
| Du 05 janvier Au 02 février 2019 Intention de mutation ATTENTION 2 Février | Tous les Enseignants lisent et signent le Tableau Mise en Mouvement. - Pour demander ou renouveler une mise en disponibilité ou faire valoir ses droits à la retraite : courrier à la DSDEN et copie à la CDE/DDEC - Pour une demande de réintégration : courrier à la DSDEN et copie à la CDE/DDEC - Pour une demande de Temps Partiel Autorisé ou de Temps Partiel de Droit : imprimé de la DSDEN et copie à la CDE/DDEC |
| appel téléphonique NJP | COPIE des TABLEAUX Mise en Mouvement à apporter à Nérac le Mercredi 6 Fév Récollecion Réunion CE 1degré à la DDEC47 - Mouvement des maîtres - Tableau Mise en Mouvement - Synthèse - |
| Vendredi 22 février 2019 ATTENTION VACANCES | Date limite de déclaration pour les chefs d'établissement des emplois vacants et susceptibles de l'être sur l'application académique mise à leur disposition par l'IA24 et copie écran impérative à renvoyer à la C.D.E. DDEC47. ATTENTION Vacances Scolaires (16fév – 4 Mars) A FAIRE AVANT... Saisie des postes V et SV sur l'application académique https://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv/Postes/auth.php |
| CDE 1 <u>Mercredi 6 mars 2019</u> 18h30 | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparation de l'IAC du 7 mars (nombre de postes à réserver) ▶ CDE : Réservation des emplois stagiaires, réservation du nombre de postes pour les C1, C2, C3 : Identification des supports / Codification des demandes |
| IAC 2 <u>Jeudi 7 mars 2019</u> 16h | IAC N°2 - Instance Académique de Coordination des CDE : - Répartition des emplois stagiaires (nombre de supports à réserver par département) - Répartition des C1, C2, C3 dans chaque département LIEU : LA BREDE 16H - 18h (pour info CAEC 14h-16h) Chaque président convoquera le bureau de sa CDE pour la réunion d'harmonisation |
| Mercredi 20 mars 2019 17h | PUBLICATION de la liste des emplois vacants et susceptibles d'être vacants : Sur le site de la DDEC47 et sur le site de la DSDEN24 et par affichage dans tous les établissements |
| Du mercredi 20 mars Au Vendredi 05 avril 17h VOIR CONSIGNES SITE DSDEN24 | Après examen des emplois publiés, chaque candidat effectue les démarches suivantes : <u>Pour l'Académie</u> Inscription au mouvement avec son identifiant NUMEN attribué par l'Education Nationale et saisie des vœux directement sur le site DSDEN 24 : http://web.ac-bordeaux.fr/dsden24 <u>Pour la CDE :</u> Copie écran de la saisie des vœux à envoyer à la CDE-DDEC47 ATTENTION : si le candidat ne donne pas suite à sa demande de mutation, il doit en informer par écrit son Chef d'établissement et en copie la CDE DDEC47 et le pôle de gestion de la DSDEN 24. |
| Vendredi 12 avril 17h | La DSDEN 24 envoie à la CDE-DDEC47 les documents du mouvement 2019 |
| CDE 2 <u>Jeudi 02 mai 2019</u> 18h30 | La CDE classe les demandes en fonction des priorités et de l'ancienneté, traite les pertes horaires. Envoi des fiches "Avis" aux CE. |
| CDE 3 <u>Jeudi 09 mai 2019</u> 18h30 | Date limite de retour des Avis des chefs d'établissement à la CDE DDEC au moyen de la FICHE CE des AVIS , avant 17H. 18h30 : Commission Diocésaine de l'Emploi. Etude des avis des chefs d'établissement. Nouvelles propositions de nominations. Envoi des fiches "Avis" aux CE. |





Préparation de la rentrée 2019 - 2020

CALENDRIER Mouvement des Maîtres du 1er degré

| | |
|---|--|
| CDE 4 <u>Jeudi 16 mai 2019</u> <u>18h30</u> | Date de retour des Avis des chefs d'établissement à la CDE DDEC au moyen de la FICHE CE des AVIS, avant 17H . 18h30 : Commission Diocésaine de l'Emploi : Ajustements du mouvement. |
| IAC 3 <u>Mardi 21 mai 2019</u> <u>16h-18h</u> | IAC N°3 - Placement des C1, C2, C3 LIEU : LA BREDE |
| <u>Mardi 28 mai 2019</u> <u>18h30</u> CDE5 | Réunion d'ajustement : positionnement des C1, C2, C3 (si nécessaire) Préparation de la CCMI (finalisation) |
| Clôture des AVIS des CE Mercredi 05 juin 2019 | Le Chef d'établissement en accord avec la proposition de candidature de la CDE, communique à la DSDEN 24 l'avis favorable 1 pour chacun des postes : Date limite de réception de candidature avec l'Avis des chefs d'établissement sur l'application académique mise à leur disposition par l'IA24 et copie écran impérative à renvoyer à la C.D.E. DDEC47. |
| Du Lundi 17 au Vendredi 28 juin 2019 | CCMI : Commission Mixte départementale |
| IAC 4 <u>Jeudi 11 juillet</u> <u>13h30-16h</u> | IAC N°4: Répartition des lauréats stagiaires en fonction de leurs vœux géographiques Lieu : La BREDE 16h-18h : CDE Affectation Lauréats concours, Cdi et Suppléants (lieu : La BREDE // finalisation fin août ?) |
| CDE 6 Ajustement Vendredi 12 juillet | CDE : Ajustement affectation des suppléants |
| CDE Bilan Octobre 2019 | CDE : Réunion bilan du mouvement de l'emploi 2019 Calendrier 2020-2021 |

Tableau mis à jour le 29/01/2019

